

LES AVANTAGES DE L'ADHESION AU CLUB SECTEUR PUBLIC :

- Une opportunité pour développer de nouvelles missions au sein de votre cabinet.
- Un site Internet dédié www.secteurpublic.asso.fr : des informations, des dossiers thématiques, des lettres d'information, des invitations à des manifestations, un annuaire des membres du Club.
- Une veille presse mensuelle.
- La lettre trimestrielle d'information Actu Elus Locaux et son hors-série en novembre.
- L'accès à des guides pratiques.
- La possibilité de participer aux formations spécifiques du Club Secteur public.

BULLETIN D'ADHESION 2015 AU CLUB SECTEUR PUBLIC DU CSOEC

Nom - Prénom _____

Raison sociale _____

Adresse _____

Code Postal - Ville _____

Région ordinale _____ N° d'inscription à l'Ordre _____

Tél. _____ Portable _____ Fax _____

E-mail _____ Site _____

Adhérent :	HT	Métropole		Dom-Tom	
		TVA	TTC	TVA	TTC
<input type="checkbox"/> Expert-comptable	160 €	32,00 €	192,00 €	13,60 €	173,60 €
<input type="checkbox"/> Mémemorialiste	80 €	16,00 €	96,00 €	6,80 €	86,80 €
<input type="checkbox"/> Expert-comptable inscrit à l'Ordre depuis moins de 3 ans	80 €	16,00 €	96,00 €	6,80 €	86,80 €
<input type="checkbox"/> Expert-comptable inscrit à l'Ordre depuis moins de 5 ans et inscrit au CJEC. Cotisation 2015 ramenée exceptionnellement à "0", sous condition du suivie d'une formation "Commande publique réponse aux appels d'offre " avant le 31/12/2015	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<input type="checkbox"/> Conseil d'Administration du Club Secteur public)	160 €	32,00 €	192,00 €	13,60 €	173,60 €

Bulletin à retourner au Club Secteur public, 19 rue Cognacq-Jay, 75341 Paris Cedex 07
Chèque à libeller à l'ordre du Club Secteur public

Pour tout renseignement, veuillez contacter Amélie BRETOU abretout@cs.experts-comptable.org – Tél. : 01 44 15 60 92